

Participation du public et évaluations environnementales

Mettre en œuvre les nouvelles procédures

2 jours (14 heures)

Expertise

Présentiel ou classe à distance

à partir de

1745 € HT par personne (TVA en vigueur)

 **Repas inclus en présentiel**

Contenu mis à jour le 06/10/2026. Document téléchargé le 09/10/2026.

Les procédures destinées à assurer l'information et la participation du public lors de l'élaboration de certaines décisions susceptibles d'avoir une incidence sur l'environnement représentent un éventail particulièrement important. Concertation préalable, modernisation des procédures de participation du public et enrichissement des techniques de participation du public : autant de sujets à prendre en compte dans la mise en œuvre de vos nouveaux projets. Cette réglementation a été renforcée par le décret Industrie verte du 6 juillet 2024.

Objectifs

- Maîtriser le cadre réglementaire
- Mettre en œuvre les procédures
- Examiner les règles d'évaluation environnementale

Les compétences visées par cette formation font l'objet d'une évaluation.

Compétences acquises

Respecter les règles en matière de participation du public et d'évaluation environnementale

À qui s'adresse cette formation ?

- Responsables juridiques et juristes
- Responsables de projets urbanisme et/ou aménagement

- Ingénieurs et chargés d'opérations
- Toute personne susceptible de travailler sur un projet urbain

Prérequis

Maîtriser les bases du droit de l'urbanisme

Programme

1 Pendant votre formation

Participation du public et évaluations environnementales

Les procédures de participation du public

Différencier les procédures intégrant un échange avec le public

- Les formes de participation du public avant la demande d'autorisation
- La participation du public après le dépôt de la demande d'autorisation

Maîtriser les modalités de mise en œuvre du débat public et de la concertation

- Connaître les différents droits conférés au public
- Mettre en place un débat public élargi
- Maîtriser la procédure et le financement du débat public et de l'enquête publique
- Organiser une concertation préalable (garant, droit d'initiative)
- Différencier la concertation obligatoire ou facultative en fonction de la nature du projet, plan ou programme
- Établir un bilan de concertation (protagonistes, délais...)

Enquête publique, participation par voie électronique et consultation locale

- Connaître le champ d'application de l'enquête publique et de la mise à disposition
- Identifier les cas dérogatoires à la procédure d'enquête publique
- Constituer un dossier (éléments constitutifs)
- Dématérialisation : l'enquête publique par voie électronique
- Maîtriser les modalités de recours à l'enquête publique unique
- Expérimenter la nouvelle procédure de consultation locale liée à un projet

La réforme des évaluations environnementales

Les actualités concernant l'évaluation environnementale des projets

- Maîtriser le nouveau champ d'application de l'évaluation environnementale

- Connaître la nature et les caractéristiques des projets soumis à évaluation environnementale
- Différencier l'étude systématique de l'examen au cas par cas
- Les projets relevant de plusieurs rubriques
- Déterminer les mesures compensatoires
- Modifier ou étendre un projet
- Maîtriser la procédure devant l'autorité environnementale compétente
- La nouvelle obligation de motivation de la décision (les motifs invocables)
- Actualisation de la procédure d'étude d'impact
- Connaître les liens entre évaluation environnementale et autorisation d'urbanisme

Réforme de l'évaluation environnementale des plans et programmes

- Connaître les modalités d'élargissement du champ d'application de l'évaluation environnementale (documents d'urbanisme, SRADDET...)
- Maîtriser la clause de rattrapage

L'évaluation environnementale unique

- Connaître les procédures communes ou coordonnées d'évaluation

Financement

Plusieurs dispositifs de financement sont accessibles via les OPCO (Opérateurs de Compétences), organismes agréés par le ministère du Travail dont le rôle est d'accompagner, collecter et gérer les contributions des entreprises au titre du financement de la formation professionnelle.

Pour plus d'information, une équipe de gestionnaires SKOLAE Formation spécialisée vous accompagne dans le choix de vos formations et la gestion administrative.

[Nous contacter pour en savoir plus →](#)

Intervenants

Frédérique FERRAND
avocat, ALDHEA

Modalités pédagogiques

Équipe pédagogique :

Un consultant expert de la thématique et une équipe pédagogique en support du stagiaire pour toute question en lien avec son parcours de formation.

Techniques pédagogiques :

Alternance de théorie, de démonstrations par l'exemple et de mise en pratique grâce à de nombreux exercices individuels ou collectifs. Exercices, études de cas et cas pratiques rythment cette formation.

En fin de formation, un retour d'expériences à distance est organisé, via un dispositif de classe virtuelle, pour un feedback à froid et des échanges sur les pratiques depuis la fin du présentiel.

Ressources pédagogiques :

Un support de formation présentant l'essentiel des points vus durant la formation et proposant des éléments d'approfondissement est téléchargeable sur notre plateforme.

[Accessibilité aux personnes en situation de handicap](#)

Détails de la session

Du 10 mars 2027 au 11 mars 2027 (2 jours / 14 heures)

Reims

Du 10 mars 2027 au 11 mars 2027 Reims

- 10 mars 2027 9h00 – 17h30
- 11 mars 2027 9h00 – 17h30